

CONSEIL MUNICIPAL DE POMMIERS

COMPTE-RENDU

Séance du lundi 19 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un, le lundi dix-neuf juillet à vingt-heures, le Conseil Municipal de Pommiers dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en Maison des associations de Pommiers, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Membres en exercice	23
Présents (puis 16 au point VII)	17
Votants (puis 21 au point VII)	22
Pouvoirs	5

Présents : Mesdames et Messieurs **BLANCHET** René, **COQUARD** Jean-Michel, **ROCHETTE** Myriam, **SCHMITT** Dominique, **PIERQUIN** Béatrice, **DEMAY** Jean-Claude, **NAPOLY** Marie-Hélène, **BESSON** François, **GAGNEUX** Patricia, **BELLOT** Laurence, **GUINARD** Thierry, **FUTIN** Fabrice, **PRIVOLT** Anne-Sophie, **GAUDIN** Frédéric, **GENEST** Christophe, **PACCOUD** Anaïs et **POTHRAT** Lucie (jusqu'au point VII)

Pouvoirs : Marc Neyra donne pouvoir à René Blanchet
Frédéric Burdin de Saint Martin donne pouvoir à Dominique Schmitt
Alexandra Depondt donne pouvoir à Patricia Gaigneux
Christine Milot donne pouvoir à Marie-Hélène Napoly
Vincent Fontaine donne pouvoir à Jean-Michel Coquard

Secrétaire : Myriam ROCHETTE

➤ Conseil Municipal de Jeunes

Les membres du Conseil Municipal de Jeunes (CMJ) sont invités à intervenir préalablement à l'ouverture de la séance afin de revenir sur les actions menées au cours de l'année et d'exposer les projets en cours.

Clément SURPLY FORESTIER précise que le CMJ s'est réuni neuf fois cette année et a pu mener les actions suivantes : distribution de colis aux personnes âgées, nettoyage des cadoles pour sensibiliser aux enjeux de propreté du village, discours prononcé le 8 mai devant le Monument aux morts, participation au Conseil intercommunal des jeunes et vente de gâteaux dont les bénéficiaires ont été reversés aux Restos du Cœur.

Il expose ensuite les projets envisagés pour l'avenir : la création d'un parcours de santé et d'un terrain de basket ainsi que l'aménagement d'un chemin piéton et cycliste pour accéder au skate-park en toute sécurité. Un travail est également effectué afin de proposer un nom pour l'École de Pommiers. Les membres du CMJ exposent tour à tour les noms proposés : l'École des Pommes dorées, l'École des Gnocs et l'École de la Cadole.

I - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2021

Monsieur le Maire rappelle les principales décisions prises lors du Conseil municipal du lundi 14 juin 2021 et demande aux membres du Conseil s'ils approuvent le procès-verbal tiré de cette séance.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II - AFFAIRES FONCIERES

➤ Déclarations d'intention d'aliéner

Dix déclarations d'intention d'aliéner sont à l'ordre du jour de cette séance pour lesquelles la Commune ne souhaite pas préempter :

Nature	Localisation	Vendeur(s)	Acquéreur(s)	Adresse actuelle
Non-bâti	Allée Marpeau	Consorts CHALUS	FONTANEL PROMOTION	12 Rue Dominique Vincent Champagne-au-Mont-D'Or
Bâti sur terrain propre	93 Allée Sarron	Mme Mireille CHATILLON	M. Matthieu LEGRAS et Mme Camille PIGUET	158 Allée Sarron 69 480 Pommiers
Bâti sur terrain propre	33 Chemin de Saint-Jean	M. Jacques RAVEL et Mme Christiane BESSON	M. CHAMPIN et Mme VIGNES	4 Rue de Lurin 69 650 Saint-Germain-Au-mont-D'Or
Bâti sur terrain propre	286 Chemin de Gyre	RIGAL INVEST	Mme Annick COQUARD	459 Rue nationale 69 480 Villefranche-sur-Saône
Bâti sur terrain propre	81 Route de la Grange Huguet	Attractive Project	M. et Mme JALLES	8C, Chemin de Balme Baron 69 140 Rillieux-la-Pape
Bâti sur terrain propre	26 Montée des Varennes	Mme Pascale DERBEY	Mme Nadine MATTERN	Non-mentionnée
Bâti sur terrain propre	863 Montée de Bel Air	SCI DES VIGNES	Saône Azergues	Avenue Jean Vacher ZI 69 480 Anse
Bâti sur terrain propre	221 Allée Turrin	M. et Mme HEUMANN	M. Basile MAGNIN	15 Quai Gillet 69 004 Lyon 4è
Bâti sur terrain propre	71 Allée du Plat de Carrière	M. et Mme RIAS	M. et Mme DULAC	80 Chemin du Mazard 69 380 Civrieux d'Azergues
Bâti sur terrain propre	235 Allée Turrin	Consorts SALEON-TERRAS	Mme Armelle HUBIDOS	1747 Route du Puy d'Or 69 760 Limonest

III – AFFAIRES SCOLAIRES

➤ **Modification des règlements intérieur et financier du restaurant scolaire**

Madame Myriam Rochette présente les projets des règlements intérieur et financier du restaurant scolaire pour cette année 2021-2022. Elle détaille les clauses nouvellement inscrites ou modifiées et indique que ce travail de mise à jour a été effectué de concert avec l'Association des Parents d'Elèves.

Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les modifications apportées et les versions actualisées des règlements intérieur et financier et autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à leur exécution.

➤ **Utilisation des locaux scolaires : convention d'occupation à titre précaire et révocable avec l'APE pour l'année scolaire 2021-2022**

Madame Myriam Rochette rappelle au Conseil que la Mairie de Pommiers met à disposition de l'Association des Parents d'Elèves les locaux de l'école primaire et de l'école maternelle pour l'organisation des missions d'études et de garderies assurées par l'association. Ces locaux appartenant au domaine public de la Commune, la signature d'une autorisation d'occupation précaire et révocable au bénéfice de l'APE est nécessaire.

Cette convention a pour objet de formaliser l'utilisation des locaux scolaires pour les études surveillées et la garderie organisées par l'Association des Parents d'Elèves et d'en définir les conditions.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet de convention d'occupation des locaux et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à son exécution.

➤ **Convention de mise à disposition du personnel (intervenants scolaires)**

Madame Myriam Rochette indique au Conseil que la Mairie d'Anse propose de mettre Monsieur Thomas LIAY à disposition de la Mairie de Pommiers pour exercer les fonctions d'éducateur des activités physiques et sportives au titre de l'année scolaire 2021-2022. Une convention doit être signée pour formaliser cette opération.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet de convention de mise à disposition présenté et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à son exécution.

IV – PERSONNEL COMMUNAL

➤ **Avancements de grade (trois agents)**

Monsieur le Maire indique que la commune a recruté depuis le 8 septembre 2014 Madame Lauriane BAROU en tant qu'agent administratif. Cette dernière remplit les conditions pour avancer de grade à compter du 22 septembre 2021. Au regard de l'ancienneté précédemment détenue dans son grade et de la qualité de son travail, il est proposé de procéder à la suppression d'un poste de rédacteur à temps complet pour créer un poste de rédacteur principal 2e classe à temps complet à compter du 22 septembre 2021 afin de permettre cet avancement.

Monsieur le Maire indique ensuite que la commune a recruté depuis le 1er mars 2020 Monsieur Antonin BERLIOZ en tant qu'agent des services techniques. Ce dernier remplit les conditions pour avancer de grade à compter du 1er juillet 2021. Au regard de l'ancienneté précédemment détenue dans son grade et de la qualité de son travail, il est proposé de procéder à la suppression d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet pour créer un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet à compter du 1er juillet 2021 afin de permettre cet avancement.

Monsieur le Maire indique enfin que la commune a recruté depuis le 1er septembre 2013 Madame Morgane DESIGAUD en tant qu'agent des écoles. Cette dernière remplit les conditions pour avancer de grade à compter du 1er septembre 2021. Au regard de l'ancienneté précédemment détenue dans son grade et de la qualité de son travail, il est proposé de procéder à la suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non complet et création d'un poste d'adjoint technique principal 2e classe à temps non complet (temps de travail inchangé : effectif à 30,68 h/semaine, annualisé à 24,81h/semaine) à compter du 1er septembre 2021 afin de permettre cet avancement.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord pour qu'il soit procédé aux opérations de création et de suppression de postes susmentionnés à compter des dates indiquées, pour que le tableau des emplois en soit ainsi modifié et que les crédits correspondants soient inscrits au chapitre 012 du budget de la Commune.

➤ **Titularisation (un agent)**

Monsieur le Maire indique que la commune a recruté Madame Elodie PRAZ depuis le 01/09/2020 en qualité d'adjoint technique stagiaire à temps non complet. Auparavant, cette dernière avait effectué des missions de remplacements en tant qu'agent contractuel. A l'issue de cette année de stage, il est proposé de procéder à la titularisation de Madame Elodie PRAZ à compter du 1er septembre 2021, sur son grade d'adjoint technique à temps non complet pour une quotité hebdomadaire effective de 28,32h correspondant à une quotité hebdomadaire annualisée de 22,86h.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord pour la titularisation de Madame Elodie PRAZ à compter du 1er septembre 2021, sur son grade d'adjoint technique à temps non complet pour une quotité hebdomadaire effective de 28,32h correspondant à une quotité hebdomadaire annualisée de 22,86h, pour que le tableau des emplois en soit ainsi modifié et que les crédits correspondants soient inscrits au chapitre 012 du budget de la Commune.

V – TRAVAUX

➤ Point sur les travaux en cours

- Voirie

Monsieur Jean-Michel Coquard indique que trois entreprises ont transmis une offre dans le cadre du marché de réaménagement de la Rue de l’Eglise : Axima, Eiffage et Eurovia.

Les segments de voirie à rénover par la Communauté de Communes ont été définis en vue d’une intervention à venir.

- Bâtiments

Monsieur Jean-Claude Demay transmet les informations suivantes concernant les opérations en cours :

- Les travaux de réaménagement du Marché intérieur de Trézette débuteront ce mardi 20 juillet.
- Les travaux nécessaires à l’installation de la toile d’ombrage dans la cour de l’Ecole seront réalisés par les agents du service technique. La toile sera posée pour la rentrée.
- La salle du rez-de-chaussée du Presbytère qui accueillera prochainement l’association Muzikadem sera réaménagée avant la mise à disposition des locaux (peintures et prises électriques).
- Une étagère sera installée dans le bureau des maîtres de l’école élémentaire afin de créer un emplacement destiné à accueillir les Projets d’Accueil Individualisés (P.A.I) des enfants.
- La possibilité de réaliser un cheminement pour les personnes à mobilité réduite dans l’espace jardin situé en haut de la Mairie a été étudiée. Cette option, qui serait une alternative à l’installation d’un système mécanisé pour accéder à la Salle du Conseil, semble toutefois difficilement réalisable.

VI – URBANISME

➤ Point sur les dossiers en cours

	PC	DP	CUa	CUb	Rens. notaires	DAACT	DOC	Attest. non recours	Certif. adressage	Arrêté alignement
Quantité	3	8	7	1	19	4	0	1	0	0

VII – BILAN DES ACTIONS ENTREPRISES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

➤ Activité des commissions

- Commission affaires scolaires

Madame Myriam Rochette précise que, suite au départ à la retraite de Michèle MEREU, agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM), une procédure de recrutement d’un nouvel agent a été engagée et a permis de retenir une candidate dont l’embauche est en cours de finalisation.

Madame Myriam Rochette indique ensuite qu’un stage de réussite est organisé à l’Ecole durant la semaine précédant la rentrée scolaire pour anticiper un accompagnement des élèves en difficulté. Ces sessions d’accueil sont organisées en deux groupes de cinq ou six enfants au maximum.

Madame Myriam Rochette informe également le Conseil que la capacité d'accueil de la crèche sera de 24 place dès la rentrée.

- Commission urbanisme

• *Projet AGORA*

Madame Béatrice Pierquin précise que le CAUE présentera prochainement un nouveau projet actualisé en fonction des discussions qui ont eu lieu lors de la dernière réunion. Elle indique également que les organismes d'accompagnement à la concertation de la population qui ont été sollicités doivent transmettre leurs retours respectifs dans les prochaines semaines. Cette phase de consultation devra être achevée à la fin de l'année 2021.

• *Convention EPORA*

Madame Béatrice Pierquin indique qu'une rencontre a eu lieu ce mardi 13 juillet avec l'interlocuteur de l'EPORA (Etablissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes), structure associée aux collectivités territoriales et assurant pour leur compte des missions de portage foncier dans le cadre d'opérations d'aménagement. Elle précise que l'EPORA est prêt à poursuivre le portage des terrains situés entre la Rue de la Mairie et le Chemin de Champ du Bois en vue de la conclusion d'un accord avec un promoteur proposant un projet d'aménagement intéressant. De manière plus générale, l'EPORA propose de renouveler la convention actuelle et d'y inclure de nouveaux périmètres, notamment près de Trézette, afin de développer le secteur en cohérence avec la zone commerciale. Cette nouvelle convention inclurait, par ailleurs, une mission de veille foncière.

Monsieur le Maire précise que l'interlocuteur de la Commune au sein de l'EPORA sera invité à présenter les missions de l'établissement et la convention proposée en ouverture du Conseil municipal du mois de septembre.

[Départ de Lucie Pothrat](#)

- Commission communication

Monsieur Dominique Schmitt rappelle que les réunions de quartiers débuteront dès le début du mois de septembre suivant le calendrier publié dans le dernier Pommiers infos. Pour rappel, les dates sont les suivantes :

- Pommiers Sud : 3 septembre 2021
- Pommiers Nord-Ouest : 10 septembre 2021
- Pommiers Bourg : 24 septembre 2021
- Pommiers Nord-Est : 8 octobre 2021

Des flyers explicatifs seront distribués prochainement dans les boîtes aux lettres.

- Commission culture

Madame Béatrice Pierquin réaffirme la volonté de la Commission de travailler de concert avec le Comité des Fêtes afin d'envisager et d'organiser les manifestations pour l'année à venir. Le Conseil remarque que le feu d'artifice tiré le 14 juillet a été l'occasion de renouer avec l'organisation d'événements festifs que chacun espère voir de nouveau plus nombreux dans les prochains mois.

Madame Béatrice Pierquin rappelle que le projet de Fête de la Musique avait été soumis au titre de la subvention annuelle de 1 500 € délivrée par le Département. Suite à l'annulation de l'évènement, la commission travaillera à la préparation d'une nouvelle manifestation qui sera également proposée dans le cadre de cette subvention.

Madame Béatrice Pierquin confirme que l'association Muzikadem sera prochainement accueillie dans les locaux du Presbytère.

- Commission économie

Madame Marie-Hélène Napoly précise que la commission continue de travailler sur le renouvellement de la signalétique de Trézette.

Madame Marie-Hélène Napoly indique ensuite qu'une enquête de digitalisation a été réalisée par la Communauté de Commune au titre de laquelle les entreprises de Pommiers ont été sollicitées ; 120 réponses ont été fournies dans le cadre de cette enquête. Les retours font ressortir un besoin de visibilité des entreprises en matière de référencement digital. Ces dernières ont également manifesté leur souhait de maintenir, concernant leur activité, une communication à l'échelon communal et non au niveau intercommunal. La proposition de réaliser un annuaire des entreprises en format papier n'a pas été retenue.

➤ **Activité des structures intercommunales**

- Projet de DGF dérogatoire : Motion d'opposition de l'AMRF

Monsieur le Maire indique que l'association des Maires Ruraux de France (AMRF) a pris position contre le projet d'une nouvelle formule de répartition de la Dotation Globale de Fonctionnement dite « DGF dérogatoire » donnant compétence aux établissements publics de coopération intercommunale en matière de répartition de la DGF perçue par les Communes membres. L'AMFR invite les Communes à se positionner de la même façon en adoptant une motion d'opposition à la dotation globale de fonctionnement dérogatoire.

Monsieur Christophe Genest et Madame Béatrice Pierquin s'abstenant, le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, approuve la motion d'opposition présentée et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à son exécution.

- Rapport sur le Prix et la Qualité du Service - Syndicat Mixte d'assainissement du Pont Sollières

Monsieur François Besson fait part au Conseil municipal de la transmission par le Syndicat Mixte d'assainissement du Pont Sollières des Rapports annuels sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif et non collectif au titre de l'année 2020 et présente les principaux éléments contenus dans ces rapports.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité donne acte de la communication de ces rapports et précise qu'ils sont tenus à la disposition du public.

VIII – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Madame Anne-Sophie Privolt indique que le groupe de travail « Mobilités » issu de la Commission développement durable et implication citoyenne s'est réuni afin d'étudier l'axe de circulation Pommiers-Villefranche et de préparer un questionnaire à destination de la population pour identifier les besoins en matière de déplacement et éventuellement accroître l'offre de transports proposée.

Monsieur Jean-Claude Demay précise, concernant le marché nocturne qui se tiendra le vendredi 27 août, que les invitations à destination des commerçants ont été transmises.

Il rappelle également que le Forum des associations se tiendra le samedi 04 septembre prochain. La fresque collaborative de la Maison des associations sera inaugurée le même jour à 10h15.

Monsieur Thierry Guinard informe le Conseil que la Commission communication travaille actuellement à la refonte du site internet de la Mairie.

Prochain Conseil Municipal : Lundi 13 septembre à 20h00 à la Maison des associations

Fin du Conseil : 23h45